

Des Livres et Vous

► Ce journal est entièrement réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

Journal de la CGT BnF
n. 13 nouvelle série, mai-juin 2013

► DÉPARTEMENT DE LA MUSIQUE : LA CASSE CONTINUE

D'après le communiqué de la Direction daté du 8 avril 2013, le contexte budgétaire actuel et l'ampleur des travaux de réhabilitation du bâtiment du 2 rue Louvois impliquent une décision radicale : lâcher Louvois et installer le Département de la Musique au sein du Quadrilatère Richelieu d'ici 2018-2019.

■ Ce qu'il faut savoir :

Ce bâtiment a été spécifiquement construit en 1964 pour conserver les collections du département : un noyau central abrite les magasins sur plusieurs étages et 2 millions de documents. La structure du lieu est donc très particulière et le vendre en l'état et pour d'autres usages nécessiterait d'importants travaux.

Malgré cela, l'OPPIC (*Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture*) serait sur les rangs pour s'y installer. Cet établissement public du Ministère de la Culture paye actuellement un loyer de plus de 1,7 millions d'euros par an dans le 13^e arrondissement. Sauf que l'OPPIC compte 112 personnes (contre 46 pour la Musique) et que le bâtiment n'est pas habilité à recevoir des bureaux classiques sans d'importants et coûteux travaux.

C'est vrai qu'en 2009, dans son rapport sur la bibliothèque, *l'Inspection générale des finances* préconisait la vente de l'immeuble en raison notamment de son état et de ses coûts d'entretien élevés. **L'estimation faite à l'époque de cette vente était de 8,9 millions d'euros. La BnF avait alors réfléchi à installer le Département de la Musique à Tolbiac mais devant la complexité de la mise en œuvre et le coût de l'installation, estimé à 7,7 millions d'euros (!), le projet avait très vite été abandonné.** Quant au scénario de l'installation dans le Quadrilatère Richelieu, il n'avait même pas été instruit puisque tous les espaces étaient déjà affectés et les plans arrêtés.

■ Une décision désastreuse

Aujourd'hui, la Direction de la BnF veut nous faire croire que les coûts de mise aux normes du bâtiment sont si élevés que le Ministère lui demande de s'en séparer. **En fait, le Ministère veut récupérer l'immeuble Louvois, le rénover à grands frais puis à terme le vendre.** Pour ces raisons, il oblige la BnF à déménager un de ses départements les plus emblématiques dans la plus complète improvisation.

Conséquence à venir pour le Quadrilatère qui se serait bien passé de ce nouvel épisode : resserrement des espaces, déménagement de services sur d'autres sites, nouvelle réorganisation des départements. On ose imaginer les surcoûts de cette lamentable affaire : réhabiliter Louvois et dans le même temps aménager le Quadrilatère afin de recevoir les collections de la Musique, double facture en pleine période de restrictions budgétaires!

A l'aune de cette aberrante décision on ne peut qu'être alarmé par le devenir de notre institution. **Quelle partie de la BnF va-t-on vendre à l'annonce de prochaines coupes budgétaires ? L'Arsenal ? Les collections de l'Opéra ? Cela en dit long sur la politique culturelle ou plutôt l'absence de politique de notre actuel Ministère de la culture, de plus en plus soumis au seul argument économique.**

→ Devant cette annonce lourde de conséquences, la CGT appelle les personnels à manifester leur colère et leur opposition. **Ensemble, exigeons le maintien du Département de la musique sur son site historique et luttons contre cette politique désastreuse de casse et d'affaiblissement de nos missions.**

► LE CHANGEMENT, C'EST COMME AVANT !

Avec force conviction la ministre de la Culture Aurélie Filippetti a fait, lors du Comité technique ministériel du 19 avril, un constat sans appel de la politique menée par ses prédécesseurs en déclarant que « la RGPP a saigné à blanc notre ministère ».

S'appuyant sur le rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles remis au mois de février, elle a ensuite affirmé que la RGPP de Sarkozy avait été une politique publique « dépourvue de toute vision stratégique sans autre but que la restriction des moyens d'action et la diminution des postes ».

La ministre, décidément très en verve ce jour-là affirmait à contrario que « la MAP n'est pas fondée sur la réduction des effectifs publics. Ce n'est ni son objectif, ni son ambition et surtout pas au Ministère de la culture et de la communication ».

Pour la CGT BnF, toutes ces belles paroles ne sont que des effets d'annonce que la réalité vient cruellement contredire chaque jour.

■ La BnF sous l'étau de la MAP

La MAP (*Modernisation de l'action publique*) n'est qu'une enième boîte à outil visant à « faire mieux avec moins » de personnels et à mettre le service public à la diète. Il suffit de porter un regard attentif sur la situation de notre établissement pour s'en persuader.

De 2009 à 2011 en pleine RGPP, le budget de l'établissement a baissé de 3 millions d'euros et l'objectif de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux a supprimé 104 postes sur trois ans.

L'effort demandé à la BnF et à ses personnels a donc été considérable. Mais avec la MAP, c'est encore pire ! Les baisses de budget sont sans équivalent et atteignent pour la seule année 2013 5,4 millions d'euros. Quant aux réductions d'effectifs, la BnF doit rendre 59 postes en 2013 et une centaine en 2014-2015, ce qui est plus qu'en quatre ans de RGPP !

► LA BNF CHASSÉE DES IMMEUBLES QU'ELLE OCCUPE ?

■ **Petit historique :** à l'automne 2008, *l'Inspection générale des finances (IGF) contrôle les sites de la bibliothèque, et déclare, aux mépris des missions de la BnF, que cette dernière doit céder un certain nombre d'immeubles. Début 2009, la CGT dénonce ce document et écrit :*

«... L'IGF souhaite un « resserrement » des installations autour de trois à cinq bâtiments, à l'horizon 2020. Tolbiac, le 58 de la rue de Richelieu et Bussy sont les trois seuls sites qui ne poseraient pas de question sur leur devenir.

A l'inverse l'IGF préconise la vente du 61 rue de Richelieu (d'ici 2 à 3 ans), du département de la Musique de la rue Louvois, du 12 rue Colbert et de l'hôtel de Nevers afin de financer en partie les travaux de Richelieu [le chantier sera au final financé sur d'autres budgets]. L'IGF demande également à la BnF de réfléchir à un désengagement de l'Opéra, de l'Arsenal, d'Avignon et de Sablé. Sans solution alternative de la BnF, l'Arsenal pourrait être transféré à l'Institut de France, Avignon et Sablé aux collectivités territoriales. Le devenir du 61 devrait faire l'objet d'une décision du président « assez vite ». L'avenir du 12 rue Colbert semble des plus compromis.

L'IGF propose aussi une circulation « dynamique » des collections entre ces trois sites et de rentabiliser l'espace en se débarrassant des ouvrages en double. Les collections des Monnaies et médailles partiraient

■ Les pistes d'austérité

Les premières mesures présentées lors du Comité exceptionnel de la BnF du 25 avril amplifient et accélèrent les tendances lourdes à l'œuvre ces dernières années en n'épargnant plus aucune mission de notre établissement.

Ainsi, les pistes concernant l'accueil et le service public avec la disparition des vestiaires du Hall Ouest à Tolbiac suppriment 9 postes. La réduction des horaires d'ouverture du Haut de jardin l'été ainsi que la fermeture le dimanche entraîneront une baisse des effectifs de vacataires et de saisonniers. Mais le pire est ailleurs, puisqu'il s'agit de réduire à terme le nombre d'agents postés en salles et en magasins tout au long de l'année...

La piste 24 sur la révision du périmètre de gardiennage a quant à elle pour objectif de diminuer le nombre d'agents de sécurité dans les espaces publics. Impacts : suppression des agents en pieds de tours, en salles D et J niveau L3 et A1 et dans les déambulateurs (suppressions des renforts).

Nous pourrions égrainer chaque piste d'optimisation, l'objectif poursuivi est toujours le même : baisser les coûts en supprimant des postes, ou en d'autre terme utiliser les salariés comme variable d'ajustement et peu importe si le chômage explose en France.

Les personnels qui resteront, payeront le prix fort car cette politique d'austérité soumet les agents à une augmentation des cadences et à une multiplication des charges de travail. Faute d'effectifs suffisants, l'organisation du travail devient de plus en plus tendue, contrainte et stressante, source de dégradation et de malaise, voire de souffrance au travail.

La CGT-BnF continuera à dénoncer des choix qu'elle juge incompatible avec l'accomplissement des missions de l'établissement. Elle n'entend pas « collaborer », comme le souhaite la direction, à la mise en place des 25 « pistes d'optimisation » qu'elle considère comme injustes et destructrices. **La CGT appelle les personnels à se mobiliser. Défendons collectivement nos métiers, nos missions, nos conditions de travail ! Ne comptons que sur nous !**

vers le Louvre, celles des costumes à Moulins, etc.

La CGT s'oppose à cette politique de démantèlement au prétexte de rationalisation immobilière. La diversité des lieux de la Bibliothèque est le fruit d'une longue histoire et garde un sens aujourd'hui. [...] De plus, que penser d'un gouvernement qui impose la délocalisation d'un nombre important d'administrations de Paris vers la province et dans le même temps « rapatrie » les installations de Sablé (exemple d'une déconcentration réussie) sur Bussy ? ».

→ Aujourd'hui cette politique de démantèlement s'applique, la crise servant de prétexte à des décisions dont les origines sont bien antérieures à cette dernière et remontent au rapport de l'IGF. Ainsi, dès 2012, la BnF a dû quitter les 6 et 12 rue Colbert et les 61 et 65 rue Richelieu entraînant les déménagements des personnels et le resserrement à Tolbiac se faisant dans des conditions parfois indignes. Aujourd'hui, c'est le cœur de nos missions qui est attaqué par le ministère de Madame Filippetti puisque c'est un département entier, celui de la musique qui doit être expulsé.



► BUDGET 2013 : LES RAISONS DE LA COLÈRE !

■ Le Conseil d'administration du 27 mars était pour une grande part consacré au budget 2013 de l'établissement. Autant dire que les choses ne s'arrangent pas !

Les baisses de subventions du Ministère de la culture impactent très fortement le budget et ont pour conséquence une « extrême tension » dicit la Direction. Il s'agit pour la BnF de diminuer les charges de 5,376 millions d'euros.

Pour cela (au minimum) 59 postes vont être supprimés en 2013 et presque autant en 2014 et 2015. **Les départs à la retraite et la non-reconduction des vacataires sur crédits ne suffisent plus, dorénavant les contractuels en CDD seront en priorité touchés puisque, pour la Direction, seule la masse salariale est un facteur d'ajustement.** Des mesures d'économies sont également prévues avec la révision des marchés de maintenance, gardiennage, nettoyage, etc. et le décalage de certains projets. A long terme, la BnF compte sur les 25 « pistes d'optimisation » pour réaliser des « réformes structurelles », permettant de supprimer toujours plus de postes !

■ **Les missions fondamentales attaquées**
Les restrictions de budget affectent désormais durablement nos cœurs de métier, tels que les acquisitions courantes et la conservation des collections patrimoniales :

► **Les acquisitions** courantes voient leur budget diminuer de -330 000 euros (-22% de perte depuis 2010). Les crédits d'acquisitions s'élevaient à 8,8 millions d'euros en 2010, on passera cette année sous la barre des 6 millions (5,8 millions exactement). Pour les acquisitions de monographies, les dépenses sont ramenées à 3 millions contre 3,8 millions en 2010. Pour les acquisitions spécialisées, le budget est réduit de 100 000 euros, etc.

► **La conservation** enregistre les mêmes réductions drastiques avec -270 000 pour la reliure mécanisée, -282 000 sur l'achat de boîtes et pochettes, -206 000 sur la restauration des collections, -148 000 sur la conservation physique, etc. **En trois ans, les budgets alloués à la conservation ont diminué de 25%** mettant en péril la politique de conservation des collections patrimoniales.

Essentiels pour le fonctionnement de la bibliothèque de nombreux projets et travaux sont reportés faute de crédits suffisants :

► Report en 2016 des travaux d'aménagement des **stations TAD** : pourtant une demande récurrente de la CGT-BnF au vu des conditions de travail difficiles

► Report en 2016 des travaux dans les **magasins** de grande hauteur pour les doubler alors que le manque de place pour l'extension des collections devient critique

► Lissage sur 4 ans des opérations d'entretiens du système de **climatisation** des tours (malgré l'urgence de la T1)

► Décalage en 2016 des travaux de mise aux normes des **ascenseurs** : le marché d'entretien courant a déjà été revu à la baisse, on ne s'étonnera donc pas des pannes répétitives !

► Report du renouvellement de **matériel informatique**

Mais les reports de crédits n'affectent pas les travaux du Haut-de-jardin, un comble quant on connaît les dépenses occasionnées par cette gabegie ! **Alors que le Ministère de la culture exige des millions d'économies à la bibliothèque, la Direction entreprend près de 5 millions de travaux pour le réaménagement du Haut-de-jardin.** la nouvelle entrée et l'enlèvement du travelator Est (à lui seul 500 000 euros soit les économies imposées aux budgets de la conservation). Merci le MK2 !

Les autres coupes de budgets :

-250 000 sur le gardiennage (suppression de nombreux agents postés dans les espaces publics)
-132 000 sur les expositions et les manifestations
-110 000 sur la maintenance informatique
-75 000 sur les abonnements de périodiques électroniques
-71 000 sur les abonnements à des bases de données
-44 000 sur la formation professionnelle
-40 000 sur les abonnements de la salle de la presse...

→ **La CGT-BnF dénonce ce budget d'austérité qui va encore aggraver les conditions de travail des personnels, altérer la qualité du service public et l'accomplissement des missions de l'établissement. La CGT-BnF appelle les personnels à se mobiliser. Défendons nous collectivement, défendons nos métiers, nos missions, nos conditions de travail.**

► CARRIÈRE + SALAIRE DES MAGASINIERS = TROP PEU

■ La valeur du point d'indice (4,6303€ bruts mensuels que l'on multiplie à notre indice afin d'obtenir notre salaire) est gelée depuis le 1er juillet 2010, et **il a perdu, en 12 ans, 13% par rapport à l'augmentation des prix.**

Le minimum Fonction publique est désormais de 1426€ bruts (indice 308), soit dans les 1100€ net et seules les primes (dont certaines sont très variables) permettent aux agents de maintenir la tête hors de l'eau.

Les trois premiers grades de la catégorie C, qui commencent tous au SMIC, n'ont presque plus aucun déroulement de carrière :

► Il faut ainsi pour un magasinier de seconde classe, 18 ans d'ancienneté pour gagner 6 points d'indice, soit environ 27 euros.

► De même pour un magasinier de première classe qui devra attendre 14 ans d'ancienneté pour gagner 6 points et 27 euros brut

► Ou encore 11 ans d'ancienneté à un magasinier principal de 2ème classe pour gagner 8 points soit environ 37 euros brut.

Il n'en n'a pas toujours été ainsi puisqu'en 1983 on gagnait 1,15 fois le SMIC en entrant sans concours dans la Fonction publique et 1,23 fois le SMIC avec concours !...

■ **La CGT revendique :**

→ Une augmentation de la valeur du point d'indice en fonction de l'inflation et un plan pluriannuel permettant de **rattraper les pertes de pouvoir d'achat par rapport à l'augmentation des prix** depuis le 1er janvier 2000.

→ dans l'attente d'une renégociation globale de la grille des salaires, **de redonner immédiatement un peu d'ampleur aux carrières en attribuant 20 points d'indice en plus pour l'ensemble de la catégorie C (soit 92 euros), 15 points en plus pour la catégorie B et 10 points d'indice au-delà.**

→ **un salaire minimum mensuel à 1.700 euros bruts en début de carrière**

► RÉNOVATION DE RICHELIEU, ON N'EN VOIT PLUS LA FIN...

❶ **Plomb et amiante = des retards :**

Le chantier, en raison de la découverte d'amiante et de plomb a pris 11 mois de retard comme l'affirmait la CGT et non pas 6 mois comme l'annonçait la direction. La zone 1 est désormais débarrassée de toutes les poussières de plomb résultant des démolitions et le traitement de l'amiante se fait dans des zones confinées.

❷ **Comment va se passer le transfert de la zone 1 vers la zone 2 ?**

La fin des travaux en zone 1, c'est-à-dire la partie actuellement en chantier, est programmée pour mai 2015 (initialement 2014).

Du fait de la volumétrie des collections à transférer, mais aussi du nombre de services et d'agents devant quitter cette zone, la CGT a réclamé une nouvelle fois que le site soit fermé au public pendant un mois. En 2010, lors du basculement de la zone 1 vers la zone 2 une seule semaine avait été octroyée par la direction pour le déménagement des salles de lecture et des services : les personnels étaient sortis épuisés de cet épisode.

La direction interpellée par la CGT, a confirmé que la fermeture de Richelieu sera certainement plus longue que prévue, au-delà de plusieurs semaines...

❸ **Va-t-on assister à des coupes dans les budgets ?**

Jusqu'à maintenant le ministère n'a fait aucune annonce allant dans ce sens mais la direction est inquiète. Côté BnF, en raison du retard pris par les travaux et des baisses de crédits, le nombre de « vacataires » s'occupant du conditionnement des collections a été réduit.

❹ **Fin des travaux en 2019 ?**

En raison des retards pris par le chantier et du projet d'intégrer le Département de la musique dans le quadrilatère, 2019 semble être la date à retenir. Pour la CGT, travailler dans des conditions dégradées pendant encore 6 ans et en supprimant des postes est intenable.

► SANTÉ AU TRAVAIL, LA CGT RÉPOND A LA DIRECTION

Dans le dernier *Trajectoire*, le journal interne de la BnF, la direction a commandé un dossier s'intitulant : **Santé et sécurité au travail où l'on peut lire en première page «l'amélioration des conditions de travail [est] une priorité de la BnF» et «le bien-être des agents au travail est l'affaire de tous».**

► Comment la direction peut-elle mettre en avant ces principes alors que depuis plusieurs années elle supprime des postes, se lance dans de multiples projets, se vante « de faire plus avec moins » pour au final faire supporter une charge de travail toujours plus importante aux agents ?

► Comment peut-elle évoquer le bien-être des personnels alors qu'un collègue a tenté de se suicider cet automne à Richelieu en invoquant les problèmes qu'il rencontrait dans son activité ?

► Comment peut-elle parler de santé au travail alors qu'à Richelieu elle refuse de signer une convention avec l'INHA qui permettrait la réouverture de l'infirmerie du site à temps plein ?

► Comment peut-elle parler de la réduction de la pénibilité de certaines tâches alors qu'il n'y a toujours pas de palettes et de transpalettes pour transporter les centaines de caisses qui transitent entre les sites de la BnF ou qui partent à l'extérieur ?

► Comment peut-elle invoquer la prévention du risque canicule, alors qu'à Richelieu elle a refusé de faire installer la climatisation dans les modulaires servant de

locaux provisoires pour au final, après un été à 40 degrés, faire marche arrière ?

► Comment peut-elle affirmer qu'au « niveau individuel, tout agent à un rôle à jouer en signalant les problèmes », alors que 71% des collègues ont l'impression de ne jamais être écoutés par l'institution lorsqu'ils émettent une remarque (étude BVA mars 2011) ?

► Comment peut-elle assurer que la BnF est attentive depuis toujours aux risques psycho-sociaux (la souffrance au travail), alors que la CGT se bat depuis des années pour que la bibliothèque se plie à ses simples obligations légales ?

► Enfin, comment la direction peut-elle affirmer au sujet des risques psycho-sociaux, qu'il faut «dépasser l'approche individuelle pour réfléchir à des questions collectives» alors qu'elle a toujours voulu restreindre cette problématique à l'individu afin de se dédouaner de toutes responsabilités ?

Nous pourrions poursuivre les exemples tirés de ce dossier de *Trajectoire* afin de démontrer que la direction minimise voire occulte depuis des années les problèmes de conditions et de souffrances au travail.

→ **La CGT-BnF, de son côté, continuera à se battre, avec les agents, pour défendre la sécurité des personnels et l'amélioration de leurs conditions d'activité. A la fois force de proposition et contre-pouvoir, la CGT ne lâche rien.**



→ REJOIGNEZ LA CGT, SYNDIQUEZ-VOUS !

Nom :
Prénom :
Métier :
Titulaire : Contractuel sur emploi : Vacataire :
Département et service :
Site d'affectation :

► **Permanence du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00, à Tolbiac, local 711, niveau A2, bandeau Sud**
► **tel : 01 53 79 49 01**
► **mail : cgt@bnf.fr**